

Titre d'emploi : Technicien compagnon
Service : Service après-vente
Sous la direction de :
Date de rédaction :
Approuvée par :
Date d'approbation :
Date de révision :
Statut d'emploi :
Rédigée par :

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Agir à titre de technicien qualifié, capable de poser un diagnostic et de faire des réparations dans plusieurs domaines ou dans tous les domaines. Peut être spécialisé dans des domaines spécifiques de réparation. Détenir une carte de compétences de compagnon émise par le comité paritaire dans les régions qui sont assujetties aux décrets de convention collective.

Les TÂCHES PRINCIPALES sont énumérées ci-dessous, mais le titulaire peut être affecté à d'autres fonctions.

- Exécuter le travail décrit sur le bon de réparation avec efficacité et précision, selon les normes du concessionnaire et du constructeur.
- Déterminer la cause de toute défectuosité et faire la réparation.
- Déterminer les défectuosités du véhicule en se basant sur les plaintes des clients et sa propre inspection.
- Communiquer avec le département des pièces afin d'obtenir les pièces nécessaires.
- Conserver et étiqueter les pièces si le travail est sous garantie ou si le client le demande.
- Examiner le véhicule assigné afin de déterminer si des travaux de sécurité et d'entretien additionnels sont nécessaires.
- Faire l'inspection et l'essai sur route des véhicules nouvellement livrés afin de déceler des dommages évidents ou des éléments manquants et d'apprécier les fonctions de conduite.
- Avertir le conseiller technique et/ou le contremaître, dans les plus brefs délais, si des travaux additionnels sont requis, si le travail décrit n'est pas nécessaire ou si les réparations ne peuvent pas être faites.
- Installer l'équipement optionnel demandé par le client ou par le concessionnaire.
- Signaler toute défectuosité ou mauvais fonctionnement du matériel à son supérieur immédiat.
- Communiquer avec le conseiller technique et/ou le contremaître, dans les plus brefs délais, si du travail additionnel est requis, si le travail décrit n'est pas nécessaire ou si les réparations ne peuvent pas être faites dans les délais prévus.

- Documenter tout le travail exécuté et recommandé sur le bon de réparation.
- Faire un essai sur route avec le véhicule, si nécessaire.
- Participer aux programmes de formation, écoles et événements parrainés par le constructeur.
- Se tenir au courant des bulletins techniques du constructeur.
- Superviser le travail des apprentis techniciens, tel que demandé.
- Voir à la propreté des voitures des clients. Avertir le conseiller technique, dans les plus brefs délais, de tout incident qui aurait pu changer l'apparence ou l'état d'une voiture.
- Assurer la propreté et l'ordre dans l'atelier.
- Entretenir tous les outils et manuels appartenant à la concession et en être responsable; les remettre au bon endroit et dans le même état qu'ils étaient à leur réception.
- Être à l'affût des règlements fédéraux, provinciaux et municipaux, tel l'élimination des déchets dangereux, etc., les comprendre et les respecter.
- Utiliser tous les outils et le matériel avec prudence.
- Signaler toute question de sécurité à son supérieur immédiat dans les plus brefs délais.
- Se présenter de manière professionnelle.
- Exécuter d'autres tâches selon les besoins et les consignes de la direction.

TÂCHES SECONDAIRES

- *Description d'une ou de plusieurs tâches secondaires à ajouter selon vos besoins.*

EXIGENCES D'EMPLOI

Connaissances des langues
Connaissances et habiletés
Responsabilités

Efforts
Conditions de travail
Autres

Utiliser efficacement son logiciel pour obtenir plus de détails quant aux exigences d'emploi. Ce logiciel a l'avantage d'intégrer les seize facteurs d'évaluation des emplois développés par la CCAQ pour aider à réaliser la démarche d'équité salariale dans son entreprise. Il permet d'inscrire au bas d'une description de tâches chacun des critères d'évaluation des emplois rattaché à un emploi.

<p>NOTA : Dans la présente publication, le masculin désignant des personnes est employé sans aucune discrimination.</p>
--

Tous droits réservés. Il est strictement interdit de reproduire ce cédérom en tout ou en partie.